

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : Marché n°25S0007 - Relance lot 1 Aménagement d'une Maison de santé pluri-professionnelle - Avenant n°3

N° : VA_DEC2025_891
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Les articles L2194-1, R2194-2, R2194-7 et R2194-8 du Code de la commande publique

décidons

De conclure avec la société AD PROBAT domiciliée à ROUBAIX (59100), l'avenant n°3 du marché Relance lot 1 Aménagement d'une Maison de santé pluri-professionnelle afin de tenir compte de l'ajout de nouvelles prestations.

Conformément au devis n°00003204 annexé au présent avenant, des prestations supplémentaires sont effectuées pour un montant de 3 056,97 € HT.

Le montant du marché est ainsi porté à 157 200,07 € HT (cent cinquante-sept mille deux cents euros et sept centimes).

Imputation budgétaire : C/OP 202403 – 21313 418 2200 MSBRES

Politique publique (domaine-action-activité) : 06.4.1 Santé

Fait à Villeneuve d'Ascq
le mardi 2 décembre 2025

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20250101-215912A-AU-1-1
Date AR Préfecture : jeudi 4 décembre 2025

